

Felipe GONZALEZ MARQUEZ

Le 19 octobre 1987

à Florence - Institut Universitaire européen

Chers amis,

Vous savez que je vais vous parler de l'Europe. Ce sera avec préoccupation et avec espoir. J'essaierai de synthétiser, assumant les risques de simplification et d'absence de nuances, car ainsi l'exige la nature de cette cérémonie et ainsi le conseille le désir de ne pas lasser l'auditoire. Je suis préoccupé, parce que, malgré le caractère réaliste et pragmatique que l'on m'attribue, je perçois que le rythme historique du développement de l'idée de l'Europe est trop lent pour arriver à des résultats en temps utile.

Il ne suffit pas d'arriver à des résultats en temps utile. Il ne suffit pas d'arriver, il faut arriver à temps. Il ne s'agit pas de marcher en traînant les pieds et contraints par la nécessité, il s'agit d'aller de l'avant avec une vision claire et une volonté ferme. Je suis également plein d'espoir, car je pense que le processus de l'unité européenne, dans ses courants les plus profonds, est irréversible. Faire une telle réflexion à Florence peut être stimulant. C'est dans cette ville, l'un des berceaux de la culture moderne, que prirent naissance les idées et les attitudes hardies qui permirent la Renaissance. Quelque chose dont a besoin également l'Europe d'aujourd'hui.

Jean Monnet disait que « quand une idée correspond aux nécessités d'une époque, elle n'appartient plus aux hommes qui l'ont conçue et elle devient plus forte que ceux qui se chargent de la réaliser ». C'est ce qui se produit, par bonheur, avec l'idée de l'Europe. Ou, si vous préférez, avec l'unité européenne. Voilà pourquoi le projet européen a survécu pendant plus de trente ans aux divers gouvernements et aux crises les plus variées. Il a créé cette dynamique, irréversible à mon avis, qui devra aboutir à sa pleine réalisation, unissant les hommes et les peuples d'Europe.

Mais il est tout aussi vrai que l'Europe d'aujourd'hui - communauté de douze Etats dans le cadre de laquelle s'établit un lien particulier entre 320 millions de citoyens - a besoin d'une « renaissance », d'un rapide « recyclage ». Ce nonobstant, les volontés politiques à l'œuvre dans le processus de la construction européenne sont passablement éloignées de la fermeté nécessaire pour surmonter les obstacles. Paradoxalement la majorité des dirigeants politiques européens sont convaincus de la nécessité de transformer en réalité l'«idée» dont parlait Monnet, cependant les mécanismes pour la développer échouent, et les volontés sont si fragiles - nous sacrifions toujours sur l'autel du réalisme - que dans la Communauté on continue à opérer avec le racloir du dénominateur commun.

Ce dénominateur commun de notre pratique politique collective est inexorablement imposé par ceux qui ne veulent pas aller de l'avant ou, plus encore, par ceux qui ne croient pas - ils constituent indubitablement l'exception - que l'idée de Jean Monnet doive se réaliser. Si à cela nous ajoutons la tendance, toujours facile et séduisante, de défendre chacun sa position sur l'intérêt national - ou intérêt vital dans le jargon de Bruxelles - en conflit avec l'intérêt communautaire, nous aurons achevé le tableau de ce que je disais considérer avec préoccupation.

Le fil conducteur de ma pensée est donc que l'idée de l'unité européenne est acceptée par tous - ou presque tous - les membres de la Communauté. Même ceux qui ne partagent pas

cette idée ne voudraient pas rester à l'écart si cette unité devait s'accomplir. Les instruments, cependant, ne tiennent pas, car ils sont insuffisants, aussi bien du point de vue de la Commission et de ses pouvoirs que de celui du Parlement et des siens, etc. Mais là n'est pas le problème fondamental: la question de base continue d'être l'absence d'une volonté résolue de la part des gouvernants d'élaborer des instruments cohérents pour atteindre les buts préétablis.

N'importe quel Européen attentif à ces problèmes - et je pense que leur nombre augmente chaque jour -, en entendant ces réflexions, pourrait se demander pour quelle raison les Espagnols ont voulu entrer dans la Communauté, et quelle est leur opinion sur la Communauté et le futur de l'Europe. Il y a deux ans, à Bruges, peu de temps avant l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté, je déclarais que cet événement constituait une occasion historique de se livrer à une réflexion profonde - et nécessaire - sur l'avenir de l'Europe, en analysant de façon critique ses schémas institutionnels, ses carences structurelles et ses lacunes politiques. J'ajoutais alors, et je le répète aujourd'hui, que nous voulions assumer dès le premier jour un rôle actif dans le processus de l'intégration européenne.

Pour les Espagnols les impératifs de l'entrée dans la Communauté n'ont pas été les mêmes que ceux qui conduisirent à la signature du Traité de Rome six pays européens. Certes nous partageons les raisons de base, y compris celles découlant de la tragédie vécue par le continent et dont le premier acte se déroula justement en Espagne. Mais à ces raisons nous pouvons en ajouter d'autres qui permettent de répondre à la demande sur les motifs de notre désir d'entrer dans la Communauté. Les habituels pragmatistes se considéreraient satisfaits d'une première explication immédiate et réaliste.

Plus de la moitié de notre commerce extérieur s'effectue avec des pays de la Communauté. Il était donc évident que nous voulions prendre place à la table des décisions au lieu de rester dans l'antichambre. Les purs idéalistes se plaisent à dire que l'Espagne étant un pays européen de vieille souche, une place au sein des institutions européennes qui composent la réalité de notre continent lui revenait de droit. Les deux explications sont vraies, mais elles le sont aussi pour d'autres pays européens - je parle de ceux de l'Ouest - qui n'ont pas voulu entrer dans la Communauté. C'est pourquoi, bien que ces raisons soient réelles, elles ne suffisent pas à expliquer notre décision. Selon moi, il faut une explication plus complète pour illustrer de façon plus exacte pourquoi nous voulons faire partie de l'Europe et quelle Europe nous voulons.

Lorsque je pense à notre histoire du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui - pas seulement celle des dernières décennies, lorsque nous démocrates brandissions la nécessité de l'intégration comme l'étendard de la liberté -, je peux tirer quelques conclusions qui conduisent également à l'idée de participation aux institutions européennes. Au cours de cette période, en Espagne nous avons vécu isolés, politiquement et culturellement. Et cela a créé un terrain favorable à l'épanouissement de l'autoritarisme et de l'hyper-nationalisme, et explique la fragilité de nos expériences démocratiques. L'isolement politique a été accompagné d'un isolement économique - appelons-le hyper-protectionnisme tout à fait en rapport avec le discours nationaliste. Et le résultat a été un développement comparativement inférieur à celui de nos voisins européens. Ce processus d'isolement politique et de protectionnisme économique a été négatif pour l'Espagne.

L'ouverture des frontières politiques, l'intégration à de plus vastes espaces est la réponse cohérente de ceux qui veulent une Espagne meilleure, démocratiquement stable et économiquement développée. C'est là que se trouve réellement la raison profonde de notre volonté de faire part de la Communauté. Cela est en harmonie avec notre histoire, avec nos relations économique-commerciales, mais également avec un projet de démocratie et de

développement. Mais il y a plus. Je pense que le cas de l'Espagne peut apporter un élément qualitatif de compréhension, si l'on considère l'ampleur du défi devant lequel nous nous trouvons.

En effet, je vous demande de réfléchir sur la situation espagnole par rapport aux nouvelles frontières que l'Acte unique représente pour le projet européen. Nous avons rejoint la Communauté européenne avec un retard de trente ans. Nous avons négocié un traité d'adhésion qui nous oblige à réaliser en sept ans un parcours d'adaptation que d'autres pays européens ont mis plusieurs décennies à couvrir. Tandis que nous accomplissons cet effort, nous avons signé l'Acte unique et accepté de bon gré les exigences qui en découlent pour tous. En ce moment il vous sera difficile de croire qu'avec tout cela nous considérons l'Acte unique comme le minimum indispensable - en termes de temps utile - pour avancer vers l'unité européenne. Le fait est que mon souci n'est pas l'ampleur de l'effort que nous devons tous soutenir, mais plutôt la concordance de son contenu avec les buts préétablis et la volonté de le poursuivre dans une logique européenne.

Il est difficile de répéter des idées déjà exprimées de nombreuses fois et par de nombreuses gens. Mais j'oserai les exposer à nouveau. Nous vivons, je crois, la crise de l'Etat-nation tel que celui-ci a été représenté à l'époque contemporaine. C'est une crise de supranationalité et d'intranationalité. Le premier aspect met en évidence l'insuffisance économique, technologique, politique, défensive du cadre national à donner une réponse appropriée aux problèmes de nos sociétés. La présence dominante des superpuissances à l'échelle mondiale et la concurrence des États-Unis et du Japon dans le domaine de l'économie et de la technologie sont des signes par trop éclatants.

Je ne m'attarderai pas sur le deuxième aspect. Je ferai cependant remarquer que la complexité de l'appareil central de l'État actuel suscite des aspirations régionalistes tendant à rapprocher les représentants politiques des citoyens et à adapter les devoirs du gouvernement à la personnalité distincte des peuples qui composent un même État national. La première crise, celle de supranationalité, est celle qui engendre la tension vers l'unité européenne. C'est pourquoi il n'est pas dû au hasard que l'Acte unique fasse son apparition alors que la Communauté s'étend à douze membres. Mais dans sa gestation même nous observons le problème que je dénonçais au début de mon discours: une conscience générale de la nécessité d'aller de l'avant et, en même temps, l'existence d'un dénominateur commun qui scande l'évolution au rythme de ceux qui sont le moins désireux de cette avance.

En dépit de cela, faisons un effort de réalisme et analysons le développement de l'Acte unique européen en tant qu'instrument minimal indispensable pour avancer vers la construction de l'Europe. Encore une fois nous pouvons observer que, dans cette dynamique, nous souffrons des mêmes contradictions. Définissons l'Acte unique européen comme un projet comprenant deux grands objectifs et une date de référence. Premier objectif: arriver à un espace commun intégré. Deuxième objectif: viser une politique étrangère coordonnée - je n'ose dire commune. Date de référence: 1992. Un espace commun intégré pour 1992. Le concept - et le terme même - d'« espace commun européen » a suscité des désaccords d'une certaine ampleur dans les discussions à propos de l'Acte unique.

Certains soutenaient, et soutiennent, qu'il n'y a pas d'espace commun européen, sinon pour la libre circulation des marchandises, des capitaux et des services. Cette vision exclut un espace commun pour les citoyens européens, car elle rejette l'idée d'une Europe des citoyens. Je vous raconterai une anecdote révélatrice vécue au cours d'une des discussions auprès du Conseil européen. Dans un texte soumis à l'approbation des chefs de gouvernement, on proposait la libre circulation des hommes d'affaires et des touristes dans le cadre communautaire, comme succédané de la libre circulation des citoyens. Je réussis à faire

modifier le texte en exprimant mon effroi de ne pas être inclus dans celui-ci. « Si je ne suis ni un homme d'affaires ni un touriste, je ne bénéficierai pas de la libre circulation dans un espace unique européen. De même, ne pourront circuler librement ni les étudiants, ni les ouvriers, ni les chercheurs, puisqu'ils ne font partie ni des touristes ni des hommes d'affaires ».

Il est évident qu'il existe diverses visions de ce que signifie espace commun intégré, et la plus importante n'est pas celle qui sépare le nord du sud du continent, même si elle apparaît la plus significative dans les médias. A mon avis, la différence la plus marquée se manifeste entre ceux qui conçoivent cet espace commun intégré comme une simple zone de libre-échange et ceux, dont je fais partie, qui pensent par contre que cet espace doit être davantage, et même bien davantage, si nous nous plaçons dans la perspective unitaire. Ce davantage signifie, globalement, que nous devons avancer sur la voie de la construction européenne avec une logique commune, semblable à celle dont nous usons d'habitude lorsque nous parlons de la construction de notre propre pays.

C'est-à-dire que construire l'Europe, c'est aller au-delà de la dynamique « intérêt national versus intérêt communautaire », de telle façon que le débat européen considère l'harmonie des droits et des devoirs des diverses parties de l'Europe de la même façon que chacun de nous considère la question entre les différentes zones qui forment le territoire national. Cette idée maîtresse, si contraire aux habitudes que nous pratiquons, permet à son tour de situer le débat européen à un niveau qui transcende les différences entre les partis, de telle façon que les contenus idéologiques n'aient pas plus de poids que les raisons de fond.

Mais revenons à l'Acte unique et à deux des éléments de base qui le définissent : Marché intérieur et cohésion économique et sociale. La Commission a fait du bon travail en ce qui concerne le développement du marché intérieur et la nécessité d'un nouveau financement communautaire qui permette non seulement de surmonter la crise financière actuelle, mais également de faire face à la politique de cohésion comme compensation des risques et des perturbations que peuvent engendrer les progrès dans le marché intérieur. J'adhère substantiellement à la proposition, mais j'aimerais ajouter quelque chose. A mon point de vue, le marché intérieur est un élément indispensable du progrès vers l'unité européenne. Les choses évidentes ne valent pas la peine qu'on les explique.

Mais le marché intérieur, de par lui-même, ne garantit pas non plus que l'on aille dans une direction intégrationniste. C'est cela qui peut sembler contradictoire et qui constitue le pivot de la discussion, non seulement avec ceux qui conçoivent l'espace commun intégré comme une zone de libre-échange, sans plus, mais également avec certains Européens convaincus. La cohésion socio-économique n'est pas seulement la compensation attribuée aux moins favorisés pour qu'ils acceptent les progrès du marché intérieur. C'est quelque chose de plus.

Si on veut le considérer du point de vue du marché intérieur, c'est le prix à payer pour sa réalisation. L'objet de la discussion est donc de savoir qui va payer ce prix, non si celui-ci existe ou non. Posé ainsi crûment, le problème a la faculté de briser la logique habituelle - c'est-à-dire nationale - et d'introduire la logique communautaire, rendant compréhensible l'espace commun intégré. Supposons que le débat actuel sur la crise financière de la Communauté n'aboutisse à aucune conclusion et que les propositions de la Commission - ou d'autres du même genre - ne soient pas appliquées. Nous continuerons alors à renouveler des budgets insuffisants pour couvrir des déficits désormais passés (dont on doit pas rendre responsable l'extension à douze membres) et tout simplement irréels face aux nouvelles responsabilités de la Communauté dérivant de l'Acte unique.

Imaginons - cela est déjà partiellement en train de se produire - que l'on continue à aller de l'avant quant aux dispositions concernant la réalisation du marché intérieur, dans l'optique

d'éliminer les entraves à la libre concurrence, de faciliter la libre circulation des capitaux, etc. Vous pouvez me croire si je vous dis que je suis pleinement d'accord sur le caractère positif de ces mesures. Mais vous me croirez aussi si j'affirme que certaines régions de l'Europe pourront difficilement en supporter le coût. Par conséquent, ce coût doit figurer dans les budgets de la Communauté, tant dans les entrées que dans les sorties. Voilà ce qu'il est laborieux de faire admettre dans les débats communautaires.

Le développement des mesures du marché intérieur, au sein d'une Europe présentant de grands déséquilibres régionaux quant au revenu, à la compétitivité, etc. suppose logiquement (nous sommes déjà en train de le vivre) le triomphe des plus forts sur les plus faibles. Une industrie portugaise ou espagnole, non modernisée et située dans une région aux infrastructures insuffisantes, est appelée à être balayée par la concurrence néerlandaise ou allemande, y compris sur les marchés de la péninsule. En termes de généralités, les progrès dans le marché intérieur impliqueront un bénéfice pour les entreprises technologiquement avancées, dotées d'une bonne structure de capital et d'infrastructures régionales développées. Au contraire, ils impliqueront un prix à payer, y compris celui de disparaître, pour les entreprises ne jouissant pas de telles conditions.

Voilà pourquoi je dis que le marché intérieur a un prix, lequel, s'il figure dans un budget s'inspirant, en ce qui concerne les entrées et les sorties, d'une politique de cohésion socio-économique, sera payé par tous de façon équitable, c'est-à-dire que donneront plus ceux qui ont plus et retirent de plus grands bénéfices de ce marché intérieur. Encore une remarque pour essayer de clarifier ma pensée. La cohésion ne fonctionne pas seulement en termes de solidarité entre les citoyens et les régions de l'Europe. Elle suppose également une exigence de rigueur pour chaque pays membre et un effort pour faire converger les politiques économiques. Il ne serait pas raisonnable que des pays dépourvus de discipline budgétaire ou pratiquant des politiques laxistes en matière d'inflation, par exemple, se sentent en droit de réclamer aux autres de payer pour leurs options erronées.

En définitive, si la Communauté ne perçoit pas le rapport étroit entre marché intérieur et cohésion socioéconomique, nous ne progresserons pas vers une Europe intégrée à la recherche d'une plus grande harmonie entre ses diverses régions; nous nous bornerons à cheminer vers une Europe dualiste qui creusera les distances entre riches et pauvres, et provoquera éventuellement l'éclatement de la Communauté. Vous pouvez ainsi comprendre que nous n'acceptons pas de continuer à appliquer des emplâtres à la crise financière de la Communauté, que nous exigeons une réponse sérieuse en ce qui concerne les politiques structurelles indispensables pour arriver à un espace commun intégré et non à une simple zone de libre-échange.

Je crains de m'être trop étendu sur les problèmes concrets, bien que je me sois volontairement abstenu de citer des chiffres. J'éprouve parfois un certain embarras lorsque, pour freiner les décisions financières nécessaires, on prétend qu'il faut être plus rigoureux dans les budgets communautaires, puisque nous le sommes aussi dans nos propres pays. N'importe quel responsable politique peut se rallier à cette opinion, mais il doit rejeter l'intention de fond qu'elle dissimule, car les ressources budgétaires en discussion constituent un pourcentage dérisoire des ressources budgétaires nationales. La proposition de la Commission pour réaliser la réforme prévoit un accroissement annuel d'environ 0,15 % des budgets nationaux.

Connaissez-vous un gouvernement, aussi rigoureux soit-il, qui ait refusé d'approuver ses budgets pour une telle marge? Mais imaginons que les divergences sur l'Acte unique puissent être surmontées et que nous tombions d'accord sur des concepts tels que l'espace commun européen. Même en supposant cela et en partant de l'hypothèse que les volontés politiques

se montrent à la hauteur des circonstances, nous nous heurterons au problème des instruments.

Ceux qui prédisent que l'extension à douze membres sera source de catastrophes pour la Communauté n'ont pas raison. L'entrée de l'Espagne et du Portugal a complété le profil méditerranéen et atlantique de l'Europe, et à l'horizon international se sont ouvertes les portes du monde ibéro-américain. Si vous me permettez l'expression, on pourrait dire que l'Europe a atteint la masse critique qui rend possible - et nécessaire à la fois - une union effective.

Mais maintenant nous avons besoin de courage et de volonté politique pour parcourir le chemin. Sur ce chemin nous nous heurtons à des obstacles au niveau des instruments, que nous devons surmonter. Nous avons besoin, à cet effet, de réfléchir à fond sur les moyens d'actualiser, ou de régénérer, les institutions communautaires. L'autre grand objectif de l'Acte unique se rapporte à la coopération politique, à la recherche d'une politique étrangère européenne. Dans ce domaine, les problèmes sont évidents. Dans la complexe réalité internationale, l'opinion européenne compte de moins en moins. Nous reconnaissons que les positions de chacun des États membres sont insuffisantes pour peser efficacement dans les questions internationales, et souvent nous avons l'impression d'avoir abandonné le pouvoir de décision au jeu des superpuissances, parce que nous n'arrivons pas à formuler une politique européenne d'ensemble.

Le paradoxe est encore plus choquant si l'on note que des pays engagés dans le conflit du Moyen-Orient, de ceux frappés par la politique de l'Apartheid, ou de ceux mêlés à la crise de l'Amérique centrale, arrive constamment la demande d'une position européenne. C'est ce que Jacques Delors a défini comme l'existence d'une « demande d'Europe » au-delà de ses frontières. L'Europe, en tant que telle, doit être présente dans le monde. L'Espagne et le Portugal ont apporté à l'Europe communautaire la dimension ibéro-américaine, qui vient s'ajouter à celles, africaine et asiatique, déjà existantes. Celles-ci doivent être comprises dans le sens d'un devoir de solidarité envers les pays qu'elles représentent. Non seulement pour des raisons de solidarité découlant du niveau de développement socio-économique atteint par l'Europe, mais aussi pour des raisons d'intérêt.

Il est important, pour l'avenir de l'Europe, de consolider les systèmes démocratiques menacés dans d'autres continents, comme il l'est également de trouver une solution correcte au problème de la dette extérieure. A l'horizon de 1992 un dialogue politique institutionnalisé entre la Communauté européenne et l'Amérique latine doit conduire à un système global de relations économiques, commerciales et politiques plus juste et plus stable que l'actuel système. Nous devons poursuivre la tâche quotidienne de consultation et d'information réciproque grâce au système de la coopération politique qui peu à peu crée l'habitude et la coutume de se sentir interdépendants, non plus isolés mais poussés à œuvrer en commun.

Mais cela n'est pas suffisant, et ne le sera pas tant que nous ne serons pas prêts à reconnaître qu'aucun État, à lui seul, n'est en mesure de relever ces grands défis. C'est une opinion établie qu'il n'y a pas de politique étrangère sans une conception cohérente de la politique de paix et de sécurité. L'Acte unique nous incite à intensifier la coopération dans le cadre de la sécurité européenne. Il est vrai que l'Acte se limite à la recherche de la concertation entre les Douze sur les aspects politiques et économiques de la sécurité. Mais rien n'empêche que de nouvelles idées se fassent jour dans la perspective d'une sécurité commune européenne.

Cela est particulièrement important en ce moment, alors qu'est en train de s'accomplir un premier pas décisif en matière de désarmement. L'accord entre l'Union soviétique et les États-Unis sur la suppression des missiles nucléaires de moyenne portée est un événement qui peut provoquer un tournant important en Europe et hors d'Europe, dans le domaine de la sécurité

européenne et dans celui de la sécurité mondiale. Plus que jamais se manifeste la nécessité d'une plus étroite collaboration entre les pays européens, car sont en train de changer les conditions mêmes sur lesquelles reposent notre sécurité et le système de défense occidental. Dans les pays de l'Europe occidentale commence à mûrir la conviction que, s'il est important de plaider pour l'équilibre de base permanent entre l'est et l'ouest, il est tout aussi important d'œuvrer en commun pour obtenir un équilibre intérieur croissant au sein de l'alliance occidentale.

L'heure est assurément venue de réaliser l'idée du renforcement du « pilier européen » de l'Alliance atlantique. Cela exigera un grand effort de la part des nations européennes, aussi bien dans le domaine de l'harmonisation des respectives politiques que dans celui de la propre production de moyens et d'instruments de défense. Quelques pays européens commencent déjà à prendre des décisions concrètes visant cet objectif. Mais, si nous voulons réaliser une politique étrangère commune cohérente, la réflexion devrait englober l'ensemble des pays communautaires, même si nous ne devons pas exclure l'éventualité - ainsi est-il prévu dans l'Acte unique - que ce soit à un groupe de pays - et non tous - à décider de progresser dans cette direction. Il va de soi qu'il ne s'agit pas de créer un « troisième bloc », mais plutôt d'adapter les relations, au sein de l'Alliance, à la nouvelle conjoncture européenne et de consolider ainsi une politique de paix et de sécurité pour tous.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais terminer. Le fil conducteur de mon discours, au cours duquel j'ai signalé des carences et indiqué des chemins, nous amène à répondre à la question sur l'Europe que nous voulons. Dans le monde actuel, les États européens, même ceux qui ont atteint un haut niveau de développement et dont la personnalité a marqué la scène internationale, apparaissent aujourd'hui trop limités pour rivaliser, chacun séparément, avec les zones plus puissantes du monde sur le plan économique et le plan technologique, et pour conserver dans les débats internationaux une présence significative qui puisse contribuer à l'élaboration de solutions adéquates. La conclusion ne pourrait être plus évidente.

Ce n'est que dans le processus de l'unité européenne que chacun de nos pays trouvera la dimension nécessaire pour répondre aux défis qui nous sont communs. Le problème fondamental est de réaliser cela en temps utile. Nous, Espagnols, avons à peine rejoint les institutions européennes. Nous reconnaissons que la Communauté a parcouru une grande partie du chemin au cours des trente dernières années. C'est sur cette reconnaissance que se base notre espérance raisonnable que la Communauté puisse continuer à aller de l'avant et réaliser pleinement l'Acte unique au cours des prochaines années. Les peuples qui forment l'Europe détiennent les capacités et l'énergie d'affronter et d'emporter le défi.

L'histoire commune et le patrimoine culturel sont là, qui permettent d'avoir confiance dans la « renaissance » de l'Europe. Il a été démontré que la culture européenne ne se complaît pas dans l'autoconservation, mais qu'elle possède suffisamment de capacités critiques et innovatrices pour produire de nouvelles idées et engendrer de nouveaux comportements. Voilà la tâche qu'accomplissent des institutions comme celle qui nous accueille aujourd'hui. Ici aussi nous sommes à peine arrivés, mais nous venons dans le même esprit de reconnaissance pour ce qui a été fait, et avec la même volonté d'apporter notre contribution à la construction d'une Europe qui soit également - et surtout - l'Europe des citoyens.